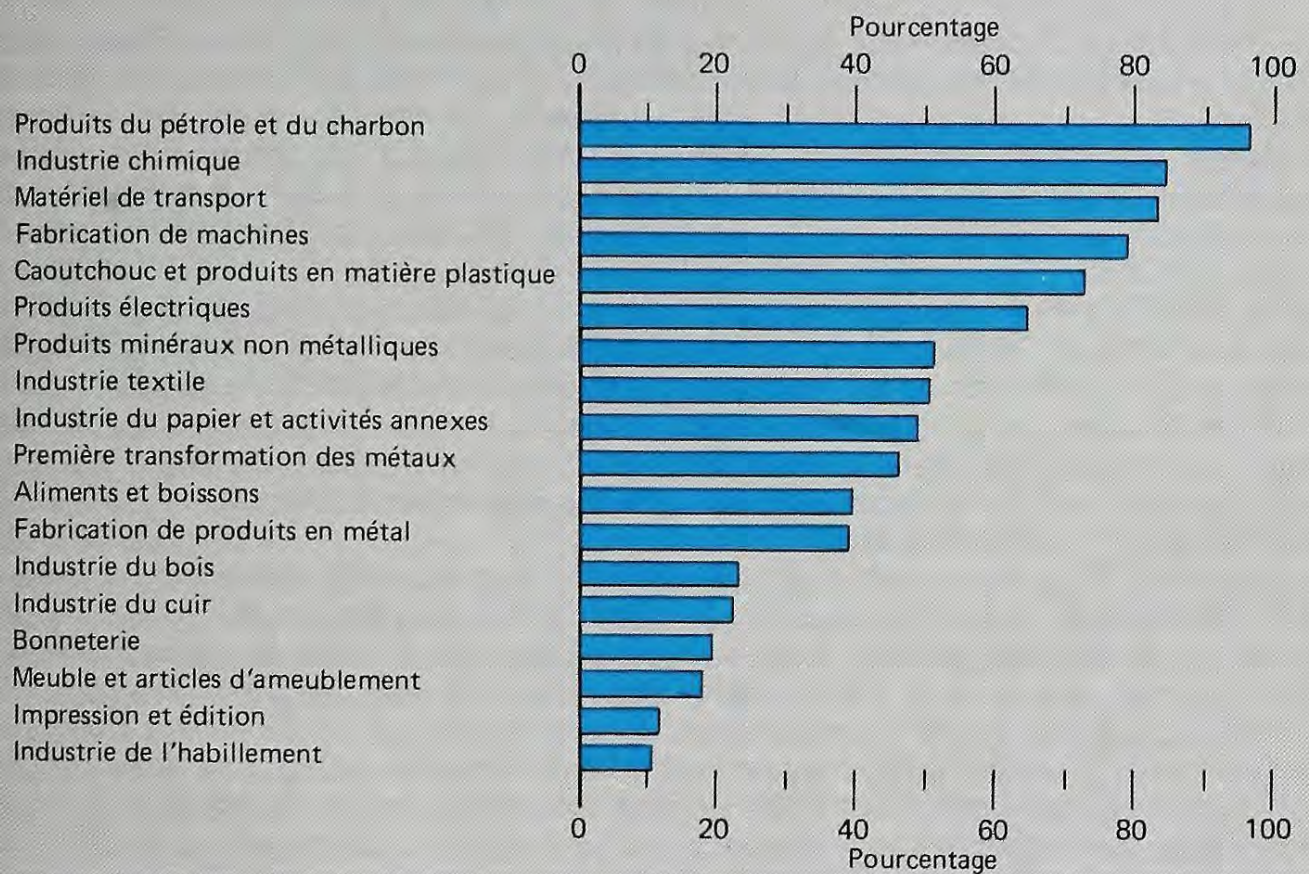


Pourcentage de la valeur ajoutée sous contrôle étranger dans certains groupes d'industries, recensement des manufactures de 1970



contrôle canadien des effectifs. La nature des marchés et le fait que le progrès technologique, malgré son importance, dépendent surtout des fournisseurs étrangers de matériel, favorisent le contrôle canadien. Le contrôle étranger de la valeur ajoutée totale se situe entre 2.6% (imprimerie et édition) et 34.4% («édition seulement»). Cette dernière industrie comprend les éditeurs qui n'exploitent pas leurs propres établissements d'imprimerie; l'appartenance étrangère est attribuable pour une bonne part aux magazines américains destinés au consommateur ayant des éditions canadiennes ainsi qu'aux éditeurs de livre.

Dans les industries de la première transformation des métaux (46.6%), la sidérurgie n'a que 14.5% de contrôle étranger, mais la fonte et l'affinage a le pourcentage le plus élevé du groupe (87.3%). Il s'agit ici d'un cas classique où les capitaux étrangers affluent de pays qui ont besoin de matériaux industriels et qui cherchent à investir dans des pays capables de leur fournir des matières premières; la sidérurgie, par contre, dessert surtout l'industrie canadienne et a un pourcentage prédominant d'entreprises canadiennes. La moitié des industries du groupe de la fabrication de produits en métal (39.1%) ont un pourcentage d'appartenance étrangère égal ou inférieur à 46%. La proportion de contrôle étranger s'échelonne entre 2.6% (ateliers d'usinage) et 57.5% (industrie des chaudières et des plaques); dans cette dernière l'ingénierie nécessaire à la mise sur pied de grandes entreprises et l'intégration des opérations internationales ont encouragé la création de grandes succursales.

Dans le secteur de la fabrication de machines (79.2%), les connaissances techniques et les avantages qu'offre le caractère international des opérations ont aidé les sociétés étrangères à s'établir et à prendre de l'expansion au Canada. Certaines vendent des genres de produits en partie fabriqués au Canada et en partie importés. Le contrôle étranger se situe entre 43.9% dans la fabrication d'instruments aratoires et 98.2% dans la fabrication de machines pour le bureau et le commerce (ordinateurs compris).

Le pourcentage extrêmement élevé de contrôle étranger dans les industries de fabrication de matériel de transport (83.0%) est influencé par les fabricants de véhicules automobiles (pourcentage confidentiel), les fabricants de pièces et accessoires d'automobile (87.3%) et les